

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00272
Numéro SIREN : 827 838 616
Nom ou dénomination : 2GT GAMES

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2019 sous le numéro de dépôt 10371

ORDONNANCE

RENDUE A LA REQUETE DE LA

SAS GT2 GAMES
1112 BD F DARCHICOURT
62110 HENIN BEAUMONT

REFERENCES RCS : ARRAS 827 838 616 2017B272

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Nous, Marc VILLAIN Président du Tribunal de Commerce d'ARRAS,
assisté de Monsieur le Greffier de ce Tribunal,

Vu la requête qui nous est adressée en vue de voir prolonger le délai légal de tenue de l'Assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes sociaux du dernier exercice social de la société requérante,

Vu les dispositions du code de commerce,

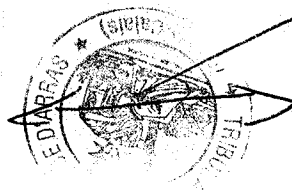
PROROGEONS le délai prévu pour la réunion de ladite assemblée générale annuelle jusqu'au 31/12/2019.

Taxons les frais et débours de greffe à la somme de 31.27 €

ARRAS,

Le 12/09/19.

Le Greffier
Jean Marc PARMENTIER



le Président
Marc VILLAIN

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ARRAS
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

GT2

TRIBUNAL 2017 B272
31/12/2018

A LA REQUETE DE :

1^{er} SEP. 2019

Monsieur Guillaume CATRY, Président ;
Agissant au nom de la société GT2 GAMES, société par actions simplifiée au capital de 9.999 euros,
Ayant son siège social à 1112 Boulevard Fernand Darchicourt 62110 Hénin Beaumont,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE, sous le numéro 827 838 616.

DE COMMERCE D'ARRAS

Ayant pour avocat VIVALDI Avocats Hôtel Delagarde 120, rue de l'Hôpital Militaire 59043 LILLE

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société GT2 GAMES clôture son bilan chaque année le 31/12/2018 et dispose d'un délai prenant fin le 30 juin 2019 pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants :

La société GT2 GAMES a changé d'expert comptable pour l'arrêté des comptes annuels clos le 31/12/2018 et Mr Vincent LEMAIRE, précédent expert comptable, n'a toujours pas envoyé le registre des immobilisations permettant de calculer la dotation annuelle des immobilisations alors que celui-ci a été invité par l'Ordre des experts comptables en conciliation à le transmettre.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur Guillaume CATRY demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 31 décembre 2019 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société GT2 GAMES, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

FAIT A HENIN BEAUMONT

LE 4 septembre 2019

EN DEUX EXEMPLAIRES

Le Président,
G. CATRY

ESCAPE MIND
1112 Boulevard Fernand Darchicourt
62110 Hénin Beaumont
Siret : 827 838 616 00015